



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cabinet du Maire

Réf. :

GC/NT/04-14

Dossier suivi par :

Nicolas Tiro

Directeur de Cabinet

Tél. : 01 49 42 70 14

nicolas.tiro@villedupre.fr

Copie à :

Monsieur Jean-Luc Decobert,
Maire-adjoint en charge de
l'urbanisme, de l'aménagement et
des espaces verts.

Madame Martine Legrand,
Première adjointe en charge de la
culture et du patrimoine,
Vice-présidente d'Est Ensemble en
charge de la culture.

Monsieur Charles AMARA.

Président de l'association ARPB,
Amicale des riverains du projet Busso.

Monsieur Dominique MOYON

Vice-Président de l'association ARPB,
Amicale des riverains du projet Busso.

Le Pré Saint-Gervais, le 18 Avril 2016.

Objet : projet d'aménagement à l'emplacement des salaisons
Busso.

Messieurs, *chez Charles*
chez Dominique

J'ai bien pris connaissance de votre courriel du 14 avril dernier ainsi que du compte rendu de votre réunion du 4 avril dernier avec les Présidents d'EMERIGE et d'EUROPEQUIPEMENTS. J'avais déjà, préalablement pris connaissance du compte rendu de votre réunion interne du 25 mars 2015.

Dans ces différents documents (et notamment dans votre réaction au projet présenté par le groupement), vous émettez une série de réserves sur le projet du groupement de promoteur qui propose la création d'un nouveau gymnase ainsi que la réalisation de nouveaux logements en cœur de ville.

En premier lieu, je tiens à vous rassurer sur la nature et sur les usages de cet équipement public qui sera bien une salle omnisport et non un stade, comme j'ai eu l'occasion de le lire.

Si nous prévoyions bien la réalisation de gradins pour disposer d'une capacité d'accueil du public, cette salle répondra avant tout aux besoins des clubs et des scolaires. Elle nous permettra de disposer de nouveaux créneaux pour la pratique sportive alors qu'à quelques rares exceptions près, tous les créneaux sont désormais attribués dans les gymnases Nodier et Severine.

Nous entendons bien profiter de ce projet pour rendre possible l'accueil occasionnel de compétitions sportives départementales. Ceci afin de renforcer, également, la pratique sportive ou pour fidéliser certain talents sur le territoire.

Le nombre de place assise reste à définir mais la capacité se devrait être de plus ou moins 200 places assises (suffisantes pour être homologués). Ainsi, les incidences sur la circulation en centre-ville devraient être limitées. Nous n'avons, par ailleurs, pas connaissance de nuisances à proximité des gymnases actuels.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler la rareté du foncier au Pré Saint-Gervais. La parcelle des usines Busso représente la dernière emprise foncière d'envergure à faire l'objet d'un projet d'aménagement. Le site des anciennes usines Guitel sera bientôt intégralement restructuré, la partie dédiée au logement étant désormais terminée, celle promise à l'activité étant actuellement en cours de réalisation.

Par ailleurs, vous évoquez les réserves foncières disponibles sur le territoire d'Est Ensemble. Je veux rappeler la vocation première de cet équipement qui est celle de la proximité. Même si nous venions à avoir connaissance de projets similaires ou de sites disponibles dans les villes voisines, celles-ci, dont les équipements sont souvent saturés, les privilégieront naturellement l'accueil de leurs élèves, de leurs clubs sportif et de leurs habitants.

Enfin, à ce stade, je ne vois pas en quoi la réalisation d'un équipement public sur ce site serait contradictoire avec le PADD de notre Plan local d'urbanisme. Mais nos échanges futurs nous permettront d'approfondir ce point.

Concernant la densité du projet, nous partageons vos objectifs et nous souhaitons tout comme vous un projet d'urbanisme réussi et harmonieux. Nous voulons voir émerger un projet qui s'insère dans le tissu de notre ville déjà dense.

En notre qualité d'élus, garant de l'intérêt général, ainsi qu'en vertu de notre rôle d'instructeur des permis de construire, nous aurons un regard vigilant et exigeant quant à la qualité architecturale et à la densité de ce projet.

Une fois mieux connu l'équilibre économique de ce projet et en amont de la préparation du permis de construire, je renouvelle ma proposition d'une rencontre avec les membres de votre amicale sur ce projet. Nous sommes également ouverts pour échanger sur cette salle si des inquiétudes persistent sur la fonctionnalité de ce lieu. En

tout état de cause, nous n'en sommes qu'au début de ce travail et d'autres rencontres sont à prévoir.

En espérant avoir répondu à certaines de vos interrogations et dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mon sincère dévouement.



Gérard COSME
Maire du Pré Saint-Gervais
Président d'Est-Ensemble